

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 20 janvier 2022**

L'an deux mille vingt et un, le 20 du mois de janvier à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.  
Date de convocation du conseil municipal 14 janvier 2021.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Jean Pierre BUERBA, Anne DUNAN, Marc CAUMONT, adjoints,  
Raphaël BENOIT, Kate MARIE, Sylvie BIRABEN, Stéphane AUZERAL, Jean-Laurent PEREZ

**ABSENTS EXCUSES**

Anne-Laure JEAN-BAPTISTE procuration à Raphaël BENOIT  
Jean-Baptiste GRANGE  
Laura LAVILANIE  
Jean Philippe DELARUE procuration à Stéphane AUZERAL

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 10 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.  
Marc CAUMONT est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **03 janvier 2022**  
Le compte rendu du conseil municipal du **03 janvier 2022** est approuvé à l'unanimité.

**AVENANT MARCHE RENOVATION INTERIEURE EGLISE SAINT-EXUPERE**  
**(07-2022)**

Monsieur le maire rappelle que par délibération n°97-2020, le conseil municipal avait attribué les marchés pour la réhabilitation de l'Eglise St Exupère :

- Lot 1 Maçonnerie Pierre de taille Gros-œuvre à l'entreprise SGRP SOURBES
- Lot 2 Sculpture Traitement de la Pierre à l'entreprise SOCRA
- Lot 3 Couverture à l'entreprise SARL TMH
- Lot 4 Peintures murales à l'entreprise ATELIER 32
- Lot 5 Serrurerie Vitrail à l'entreprise QUEYREL BERNARD Lot 6 Electricité à l'entreprise LAFON ELECTRICITE

L'ensemble des lots portait le montant des travaux à **270 896.09 €HT**

Monsieur le maire explique que la Commission d'Appel d'Offre, réunie le 20 janvier, a examiné deux avenants. Le premier concernant le lot 1, porte sur la remise en état de la sacristie et prend en compte la réalité des travaux réalisés pour l'alimentation électrique. Le second, concernant le lot4, porte sur la découverte des engoulements peints sur les nervures autour des quatre clés de voûte. Après les avenants, le montant des travaux serait porté à **280 644.53 €HT (317666.12 € TTC)** soit une augmentation de **3.47%**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- De valider les avenants n°1 pour les lots suivants
- Lot 1 Maçonnerie Pierre de taille Gros-œuvre à l'entreprise SGRP SOURBES pour un montant de **2 889.24€ HT** portant le montant du lot à **104 380.76 €HT**
- Lot 4 Peintures murales à l'entreprise ATELIER 32 pour un montant de

**6 859.20€ HT** portant le montant du lot à **104 431.03 €HT**

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents correspondants et toutes pièces afférentes.

Au registre sont les signatures,  
Philippe CARRERE  
Maire d'ARREAU